



**25^{ème} DESCENTE A L'AVIRON
MELUN => CORBEIL-ESSONNES
AVIRON DE LOISIR ET DE RANDONNEE
LE DIMANCHE 24 juin 2018.**

Ce rallye est organisé par l'Association Sportive de Corbeil-Essonnes AVIRON 91, dans le cadre des randonnées LIFA. Il s'effectue sur une distance de 25 kms et le passage par les écluses de deux barrages.

PROGRAMME ET REGLEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve chronométrée par équipe de deux bateaux minimum de rameuses et de rameurs "Loisirs".

Engagement minimum par club souhaité : une yolette de pointe ou de couple, chronométrage par équipe de 2 bateaux au moins (une équipe peut être composée de plusieurs clubs).

PARCOURS

- Premiers départs 8h30 à la hauteur du Cercle Nautique de Melun.
1ère étape : Club Nautique de Melun - Ecluse Les Vives Eaux = 7 kms
2ème étape : Ecluse des Vives Eaux - Ecluse du Coudray-Montceaux = 14 kms
3ème étape : Ecluse du Coudray-Montceaux - Club de Corbeil = 4 kms
- Un nouveau départ sera donné après chaque écluse.

CHRONOMETRAGE

- Les temps seront comptabilisés sur la moyenne des embarcations d'une équipe (club ou ensemble de 2 bateaux minimum).
- Les temps seront pris entre l'écluse du Coudray-Montceaux et le club de Corbeil-Essonnes.

EQUIPAGES

- Les yolettes peuvent être composées d'équipages mixtes, rameurs et rameuses, le barreur à la possibilité de prendre la place d'un rameur et vice et versa (un bateau peut porter un équipage de plusieurs clubs).

REGLEMENT GENERAL

- Aucun changement de rameuse, rameur ou barreur extérieurs à l'équipage ne devra intervenir au cours de l'épreuve.

EQUIPAGES FEMININS

- La meilleure équipe exclusivement féminine recevra une coupe (Si le barreur est masculin, il ne doit pas prendre la place d'une rameuse).

TENUE

- Maillots aux couleurs du club, ou costumes originaux pour les 5 participants d'un bateau.

PRIX

- Une coupe sera remise à l'équipe qui aura la meilleure moyenne générale de ses yolettes.
- Une coupe au meilleur temps des équipes exclusivement féminines.
- Une coupe sera attribuée au meilleur temps des équipage de pointe.
- Une coupe pour un bateau (éventuellement mixte de clubs) pour l'originalité et l'esthétisme des costumes du bord.

LICENCES

- Tous les participants devront être licenciés F.F.A.

EQUIPEMENT

- Chaque yolette sera équipée OBLIGATOIREMENT d'une écupe, d'un bout de 10 mètres, d'une gaffe, de 5 gilets de sauvetage (port obligatoire pendant les éclusages).

DROIT D'INSCRIPTION

- 20 € par personne engagée.
- Un apéritif et un repas sont prévus à l'arrivée au club de CORBEIL-ESSONNES

SECURITE

- La sécurité obligatoire pendant l'épreuve nécessite la présence de plusieurs bateaux à moteur.
- Les clubs participants pouvant prêter ce matériel avec conducteur ayant un permis bateau « rivière » seront les bienvenus (remboursement des frais d'essence assuré).

ENGAGEMENTS

Les engagements doivent nous parvenir avant le samedi 16 juin 2018 à l'adresse suivante :

**A.S.C.E. AVIRON 91 section Loisirs
71 Quai Maurice Riquiez
91100 CORBEIL-ESSONNES**

Ou par mail : asce.aviron@gmail.com

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

tél : 01 60 75 51 52 ou par mail : asce.aviron@gmail.com

Le Président
de l'A.S.C.E. AVIRON 91
Serge VERMEULEN